

Le Maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte de la Mairie le 30 octobre 2017 et transmis au contrôle de légalité le 30 octobre 2017.

Nombre
de conseillers en exercice : 15
de présents : 10
de votants : 10

COMMUNE DE GENEVRIERES

PROCÈS VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

du 05 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le cinq octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Catherine DARRIGAN, Maire, avec pour ordre du jour :

N° 1) 9-9.1 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - **RPQS 2016.**

N° 2) 8-3.0 - Domaines de compétences par thèmes - Voirie - **Voirie communale.**

N°3) 9-9.1 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - **Présentation du projet de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif - "Midi Quercy Citoyenne" (SCIC).**

N°4) 9-1.0 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - **Assemblée Générale des Maires et Présidents de Communautés.**

N°5) 7-1.1 - Finances locales - Décisions budgétaires - Débat d'orientation budgétaire - **Décisions modificatives.**

N°6) 9-9.1 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - **Fourniture d'un chalet pour le Camp des Licornes.**

Questions diverses

Étaient présents tous les membres du Conseil Municipal
Sauf

Membre(s) excusé(s) : Mme PAGA Jocelyne, M. LOUPIAS Maxime, Mme JACQUES Séverine

Membre(s) absent(s) : M. PESSATO Matthieu

Les Conseillers excusés avaient délégué leur mandat respectivement à :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Mme Marion RIGAUD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

N° 1) 9-9.1 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - RPQS 2016.

VOIR DOCUMENTS JOINTS EN ANNEXE.

Interventions et débats:

Voix pour :	10	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

N° 2) 8-3.0 - Domaines de compétences par thèmes - Voirie - Voirie communale.

Une consultation d'entreprise pour la réfection de voirie a été lancée.

Madame le Maire présente les devis des sociétés suivantes pour la réfection de la voirie au village :

- Pour la VC 13 et VC 10

GOMES TP : 26 862 € TTC

EUROVIA : 39 132 € TTC

COLAS : 26 816.40 € TTC

- Pour le CR 1 de PEYROU

GOMES TP : 14 690.40 € TTC

EUROVIA : 21 054 € TTC

COLAS : 16 044 € TTC

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise GOMES TP pour un montant de 14 690.40 € TTC pour la réfection du CR 1 de Peyrou et l'entreprise GOMES TP pour un montant de 26 862 € TTC pour la VC 13 et VC10.

Interventions et débats:

Voix pour :	10	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

N°3) 9-9.1 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - Présentation du projet de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif - "Midi Quercy Citoyenne" (SCIC).

Mme le Maire présente la Société Coopérative d'Intérêt Collectif - "Midi Quercy Citoyenne" (SCIC) aux membres du Conseil Municipal.

Peuvent adhérer à cette société autant les particuliers, les professionnels que les collectivités.

Une première grappe de travaux a été déjà déterminée pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur des toitures des bâtiments appartenant à des collectivités.

Une deuxième grappe sera constituée par les demandes d'installations émanant de particuliers, collectivités et par les professionnels.

L'adhésion se fera par souscription de parts sociales, dont le montant est fixé à 50 € la part.

Dès réception de renseignements supplémentaires sur la SCIC, une communication sera effectuée auprès de la population et le Conseil Municipal sera sollicité pour connaître sa position sur une éventuelle participation de la commune.

Interventions et débats:

Voix pour :	10	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

N°4) 9-1.0 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - **Assemblée Générale des Maires et Présidents de Communautés.**

Mme le Maire fait part de l'invitation à l'Assemblée Générale des Maires et Présidents de Communauté de l'Association des Maires de Tarn-et-Garonne daté du 21 septembre dernier.

Cette Assemblée Générale se déroulera le samedi 21 octobre prochain à 09h00 à CAUSSADE.

Elle propose aux Conseillers Municipaux de l'accompagner.

Interventions et débats :

Mme RIGAUD Marion se propose pour participer à cette assemblée Générale.

Voix pour :		
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

N°5) 7-1.1 - Finances locales - Décisions budgétaires - Débat d'orientation budgétaire - **Décisions modificatives.**

Suites aux contrôles réalisés par la Trésorerie, il a été demandé de prendre deux décisions modificatives.

La première concerne le budget de la Régie de transports, afin d'équilibrer les chapitres 040 et 042.

La décision modificative n°1 qui s'établit comme suit :

Désignation	Diminution de crédits ouverts	Augmentation de crédits ouverts
D 023 Virement à la section investissement		3 241 €
TOTAL D 023 : Virement à la sect° inv		3 241 €
D 6811 : Dotations aux amortissements	3 241 €	
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre sect.	3 241 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section fonct.	3 241 €	
2818 : Autres immo. Corporelles		3 241 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre sect.		3 241 €

La seconde concerne le budget principal :

Désignation	Diminution de crédits ouverts	Augmentation de crédits ouverts
6411 (012)	7 060.34 €	
673 (67)		7 060.34 €

Mme le Maire, fait part aux membres du Conseil, afin de faciliter les dépenses en investissement et dans l'attente des subventions :

Désignation	Diminution de crédits ouverts	Augmentation de crédits ouverts
2111 (21)	50 000 €	
021 (021)		20 000 €
2313 (023)		50 000 €
2313 (023)	30 000 €	
615231 (011)		30 000 €

Interventions et débats :

Voix pour :	10	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM

N°6) 9-9.1 - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes - **Achat d'un chalet pour le Camp des Licornes.**

Pour optimiser l'utilisation du Centre de Loisirs, la commune va faire l'acquisition d'un chalet bois à monter.

Il sera monté par les membres de l'association "Le Centre des Éclaireurs".

L'association " Les Éclaireurs" s'est engagé à rembourser à la commune la date somme en deux fois courant années 2018 et 2019.

Mme le Maire présente le devis aux membres du Conseil Municipal de la Société ZIMA.

L'achat sera effectué en 2018 et prévu sur le budget 2018.

Interventions et débats :

Voix pour :	10	
Voix contre :	0	MM
Abstentions :	0	MM